Envoyé en préfecture le 10/03/2016
Reçu en préfecture le 10/03/2016
Affiché le
ID : 007-250700267-20160210-2016BS020012-DE

SEBA
SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SYNDICAT DU 10 FEVRIER 2016

FN/RT

OBJET : N° 5.1.1.1 – TECHNIQUE – SEBA EAU POTABLE DISTRIBUTION – PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES – POURSUITE DE LA PROCEDURE- LOT N°3 -

L'an deux mille seize, le dix du mois de février à neuf heures quinze minutes, le BUREAU DU SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE - S.E.B.A. -, dûment convoqué par le Président du Syndicat, s'est réuni au siège du Syndicat, sis quartier Les Vergnades à LARGENTIERE, sous la présidence de M. Jean PASCAL, Président du Syndicat.

Etaient présents :

M. Jean PASCAL, Président du Syndicat,
M. Gilles DEVANCIARD, Vice-Président du Syndicat,
M. Jacques CHARRIERE, Vice-Président du Syndicat,
M. Jean-Manuel GARRIDO, Vice-Président du Syndicat,
M. Philippe MERINE, Vice-Président du Syndicat,
M. Christian FAUGIER, Vice-Président du Syndicat,
Mme Geneviève CHASTAGNIER, Vice-Présidente du Syndicat.
M. Joseph FALLOT, Membre du Bureau,
M. Stéphane CIVIER, Membre du Bureau,
M. Jean-Marie DURIEU, Membre du Bureau,
M. James BELLOT, Membre du Bureau.

Etait absent excusé :

M. Philippe SAUBIN, Vice-Président du Syndicat,
M. Jean-Claude BACCONNIER, Vice-Président du Syndicat,
M. Angelin RAMANMALI, Vice-Président du Syndicat.

Etaient absents :

M. René UGHETTO, Membre du Bureau,
M. Marc SOUTEYRAND, Membre du Bureau,
M. Jean-Pierre IMMACOLATO, Membre du Bureau,
M. Patrice FLAMBEAUX, Membre du Bureau,
Mme Jessica KONARZEWSKI, Membre du Bureau.

A été élu secrétaire de séance : M. Stéphane CIVIER.

« La Sigalière » – Les Vergnades – 07110 LARGENTIERE
Tél. **04 75 89 96 96** – Fax : **04 75 89 96 97** – E.mail : **administration@seba-eau.fr** - Site internet : **www.seba-eau.fr**

Envoyé en préfecture le 10/03/2016
Reçu en préfecture le 10/03/2016
Affiché le
ID : 007-250700267-20160210-2016BS020012-DE

<u>OBJET</u> : N° 5.1.1.1 – TECHNIQUE – SEBA EAU POTABLE DISTRIBUTION – PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES – POURSUITE DE LA PROCEDURE- LOT N°3 -

(La présente délibération a été soumise à l'examen du Bureau en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Comité Syndical en date du 26 mai 2014).

Le 12 janvier 2010, le bureau syndical a délibéré pour engager l'opération de procédure d'instauration des périmètres de protection des 22 ressources du SEBA. L'ensemble des ressources à étudier a été découpé en six lots géographiques.
Un marché de prestations intellectuelles a été signé le 31 mai 2012 pour l'ensemble des six lots avec le Bureau d'Etudes Techniques COHERENCE pour accompagner le SEBA dans ces procédures.
Sur la base des dossiers techniques produits par COHERENCE, des visites de terrains organisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) se sont tenues, en présence des hydrogéologues agréés désignés, sur l'ensemble des ressources syndicales de juillet 2013 à juin 2014.

<u>Etat d'avancement :</u>

N° lot	Ressources	Date de remise du rapport de l'Hydrogéologue agrée	AVIS	DELIBERATION -approbation rapport géol. -demande de réalisation dossier d'autorisation	Date remise du rapport minute de DUP
1	- **Prise d'eau Fontaulière**	25/10/13	DEFAVORABLE		
2	- **Captages de Ste Marguerite** (Vals les Bains)	25/10/13	FAVORABLE	26/11/2013	18/05/2015
	- **Captages de Nogier, Fontbonne, Haut Ségur, Granges et Bénéfice** (St Andéol de Vals)	25/10/13	FAVORABLE	26/11/2013	18/05/2015
3	- **Captage de Peyradier** (Sanilhac)	31/07/13	Demande étude complémentaire		
	- **Captages de Reboules** (Chazeaux)	17/07/14	FAVORABLE	07/10/2014	06/07/2015
	- **Captages des Fonts** (Lentillères)	17/07/14	FAVORABLE	07/10/2014	06/07/2015
	- **Captages de Cham du Cros** (Joannas)	31/07/13	Demande étude complémentaire		
4	- **Captages de Sémolines** (Prunet)	07/04/2015	FAVORABLE		
	- **Captages de Beyssas** (Prunet)	07/04/2015	FAVORABLE		
	- **Captage de Revescut** (Prunet)	07/04/2015	FAVORABLE		
5	- **Captage de Privat** (Faugères)	15/05/14	FAVORABLE	07/10/2014	
	- **Captage de Nogier** (Ribes)	15/05/14	FAVORABLE	07/10/2014	
	- **Captage de Veyssière** (St André Lachamp)	15/05/14	FAVORABLE	07/10/2014	
	- **Puits de l'Ile de Vernon**	21/10/2014	FAVORABLE		
	- **Prise d'eau de Laboule**	21/10/2014	FAVORABLE		
6	- **Puits de Mazet** (Berrias et Casteljeau)	10/11/2014	FAVORABLE		
	- **Puits des Fontaines** (St Alban Auriolles)	08/01/2015	FAVORABLE		
	- **Forages des Fontaines** (St Alban Auriolles)	08/01/2015	FAVORABLE		
	- **Puits du Cham Lagorce** (Grospierres)	08/01/2015	FAVORABLE		

« La Sigalière » – Les Vergnades – 07110 LARGENTIERE
Tél. **04 75 89 96 96** – Fax : **04 75 89 96 97** – E.mail : **<u>administration@seba-eau.fr</u> -** Site internet : **www.seba-eau.fr**

Envoyé en préfecture le 10/03/2016
Reçu en préfecture le 10/03/2016
Affiché le
ID : 007-250700267-20160210-2016BS020012-DE

Suites à donner au vu du tableau d'avancement :

Lot n°3 :

Le président expose les dossiers de demande d'autorisation des captages :

- de Reboules situé sur la commune de Chazeaux, réalisé par le bureau d'études COHERENCE en date du 06/07/2015 ;
- des Fonts situé sur la commune de Lentillères réalisé par le bureau d'études COHERENCE en date du 06/07/2015.

Ces dossiers reprennent les rapports géologiques et précisent les travaux de mise en conformité des captages. Ils devront être transmis à la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes afin de demander l'autorisation d'utiliser l'eau des captages en vue de l'alimentation humaine, l'ouverture d'une enquête parcellaire et d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et à l'instauration des périmètres de protection.

Pour les deux captages précités, le bureau syndical est appelé à :

- approuver le dossier de demande d'autorisation ;
- demander le lancement de l'enquête publique dans le cadre de la régularisation du captage ;
- demander au président d'établir tous documents nécessaires à la mise en place de cette enquête ;
- autoriser le président à signer toutes pièces relatives à cette procédure.

Après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité des membres présents, ADOPTE ces propositions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Le Président,

Jean PASCAL

« La Sigalière » – Les Vergnades – 07110 LARGENTIERE
Tél. **04 75 89 96 96** – Fax : **04 75 89 96 97** – E.mail : **administration@seba-eau.fr** - Site internet : **www.seba-eau.fr**